



Collectif de Réflexion et d'Action

Compte-rendu du comité de coordination 1er février 2024

Présent·es : Emma, Arnaud, Audrey, François, Thierry, Benoît et Julia

Ordre du jour :

- I. Assemblée Générale : dernier point organisation
- II. Informations sur l'évaluation externe
- III. Le 17 mai 2024 : nouveau webinaire sur les LVA
- IV. Nouvelles adhésions de porteurs de projets : deux cas particuliers sollicitent le CC.
- V. Point Salariat
- VI. Ateliers Actes 2023 et JN 2024
- VII. ~~Actualités d'OSER par Guillaume Ferron~~

I. Assemblée Générale : dernier point organisation

Personnes présentes : 11, peut-être 13.

Personnes en visioconférence : Thierry de Tentative sera présent en visio, tout comme Marion de Tara, Barbara de Pégase et Guillaume de 7 vies.

Procurations : plusieurs ont été transmises.

Par rapport aux nouveaux montants d'adhésions pour 2024, Solange a fait des propositions mais le mail n'est pas arrivé. Il faut qu'elle nous le renvoie d'ici à l'AG. Benoît a également fait des propositions chiffrées, qu'il a soumises à Thierry, et qui seront présentées lors de l'AG.

Rapport d'activité finalisé par Julia et transmis à Louise.

Rapport financier en cours de finition. A transmettre à Benoît.

II. Informations sur l'évaluation externe

Est-elle obligatoire ?

Thierry, du LVA Tentative, s'est questionné sur le caractère obligatoire de l'évaluation des LVA, telle qu'elle a été réformée il y a quelques années.

Il a donc contacté l'URIOPSS Occitanie pour obtenir des informations. Suite à un échange en visioconférence avec Mme Lacroix, conseillère juridique Évaluations et Formations à l'URIOPSS Occitanie, celle-ci confirme que, pour l'URIOPSS, il est clair, selon les textes de loi, que les LVA sont soumis à cette évaluation.

D'un autre côté, Paul Pegliasco de Faste - Sud Aveyron, accompagné par Benoît, tentent d'argumenter dans le sens inverse afin de faire valoir que les évaluations externes, telles que réformées, ne s'appliquent pas aux LVA. Leur argumentation s'appuie sur le caractère familial de l'accueil en LVA (les familles d'accueils ne sont pas soumises à évaluation externe) et sur l'inadéquation de nombreux critères de l'évaluation actuelle avec la réalité des LVA.

Un mauvais résultat d'évaluation ne peut pas être un critère de non renouvellement d'autorisation.

Ce point important a été amenée par Mme Lacroix de l'URIOPSS. Une mauvaise évaluation n'est pas, en soi, un critère de non renouvellement d'autorisation. Elle peut uniquement déclencher un contrôle du Conseil Départemental et c'est ce contrôle qui, lui, pourra mener à la fermeture du lieu.

Est-elle adaptée aux LVA ?

Au sein du Gerpla, la position tenue n'est pas la contestation de toute forme d'évaluation. Nous reconnaissons la pertinence d'une démarche d'interrogation de ses propres pratiques et l'importance de l'ouverture à un regard externe. Certains critères, concernant les droits des personnes accueillies, et la capacité de recherche, nous semblent pertinents.

Nous déplorons cependant son inadaptation aux réalités des LVA. En effet, cette évaluation réformée a été pensée pour des ESSMS (Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux) et de nombreux critères ne s'appliquent pas en LVA. Pour illustration, en renseignant ses informations sur la plateforme dédiée aux évaluations, les LVA n'apparaissent pas dans la liste déroulante proposée...

Un groupement de LVA pourrait défendre cette question d'inadaptation auprès des pouvoirs publics. Une mission à prendre en main par le groupe Action Institutionnelles ?

L'importance de s'y préparer.

L'URIOPSS Occitanie nous propose une formation collective pour se préparer à l'évaluation. Cette formation aurait un format similaire à celle réalisée en mars 2023 sur le cadre juridique des LVA, et des conditions tarifaires semblables (1285€ la journée, pour le groupe). Cette formation pourrait s'organiser à l'horizon 2025 (devis et programme à demander en juin 2024). Les conseils départementaux ont pour obligation de fournir des calendriers prévisionnels des évaluations menées sur leur département. Mme Lacroix conseille aux LVA de bien préparer ces évaluations, notamment en adoptant certaines exigences en amont de l'évaluation, mises en valeur par l'auto-évaluation menée en amont. Voir les documents en annexe : le référentiel et le guide d'auto-évaluation.

Projet d'un article sur le site internet dédié au partage des informations dont nous disposons actuellement sur l'évaluation, afin de le diffuser largement aux LVA.

III. Le 17 mai 2024 : nouveau webinaire sur les LVA

Les deux premiers webinaires, organisés notamment par le chercheur Yves Frouin en partenariat avec l'Université de Montpellier, ont réuni des grands noms des LVA (Sigala, Souchay, Pegliasco, Roucous) ainsi que des représentant·es de certains conseils départementaux, et ont exploré l'histoire et l'actualité des LVA.

Après « vivre avec – vivre ensemble » et « travailler avec – travailler ensemble », le dernier opus de la trilogie s'intitule « s'engager avec – s'engager ensemble ». La rencontre sortira cette fois-ci des murs de l'université et se déroulera au LVA le Roucous. Elle aura lieu le vendredi 17 mai. Il sera possible de la suivre sur place mais également comme les deux autres rencontres, en visioconférence.

Pour (re)voir les précédents webinaires, c'est par [là](#) et par [ici](#).

IV. Nouvelles adhésions de porteurs de projets : deux cas particuliers sollicitent le CC.

Le Gerpla a reçu deux demandes des porteurs de projets dont les projets sortent du cadre classique (s'il en existe un!) des LVA. Après exposition de leurs situations particulières, des membres du comité de coordination se rendent disponibles pour contacter/être contacté·es par ces porteurs de projet et tenter de les conseiller.

Projet 1 : Action = O2. Plus qu'un projet, une association qui existe depuis déjà plusieurs années, avec une activité multiple (vacances adaptées, hébergement sur le long terme en appartement, etc.) qui déconcerte son département d'implantation. Ce département souhaite une régularisation de la situation sous un statut reconnu, mais considère que l'association n'est pas vraiment un LVA... Alors quel statut adopter ? Peut-être que l'agrément structure expérimentale, qui est valable 5 ans (puis renouvelable pour 15 ans, avant de devoir rentrer dans une case légale existante) pourrait permettre de débloquer la situation. En tous cas, rien n'empêche que l'association ait plusieurs activités (un LVA ET une activité de colonies de vacances à côté).

Projet 2 : monter un lieu de séjour de rupture en Italie, au sein de communautés sociales et thérapeutiques préexistantes. Le Gerpla étant plus habitué au montage de LVA sur le territoire français, ce porteur de projet est redirigé vers Guillaume Ferron, qui a également un pied dans le réseau OSER.

V. Point salariat

Départ de Julia confirmé pour la fin février. Embauche de Louise confirmée et effective depuis le 1^{er} février. DPAE et contrat ok. Le mois de février permettra un tuilage pour les deux salariées.

VI. Ateliers Actes 2023 et JN 2024

Concernant les Actes 2023, tous les textes (sauf 2) sont finalisés, tout comme les transitions. Sarou a commencé la relecture. Le graphiste a été contacté pour qu'il nous fournisse un devis (que nous attendons donc) et l'imprimeur est dans les starting-blocks. Prochaine réunion : mardi 27 février à 14h. Y convier Sarou et Louise, car transition écriture – relecture en cours.

Concernant les JN 2024, les réunions de l'atelier dédié permettent d'avancer à grands pas dans l'élaboration du programme. Les grandes lignes sont posées et nous attendons les confirmations des différent·es intervenant·es pressenti·es. Nous nous occupons aussi de la partie festivités. Reste à réfléchir sur la logistique et la restauration.

Concernant l'intervention de Natacha Aubry et Thierry Trontin, co-auteur·es de Cliniques de l'intime, un lieu pour entendre la souffrance adolescente, Julia n'avait pas reçu de confirmation. Mais la récente visite d'Emma, Marion et Alexis au LVA La croix des quatre chemins a permis de confirmer leur motivation à participer aux Journées Nationales 2024. Toujours selon Emma, iels sont apparemment intervenu·es lors d'une rencontre organisée par OSER avec beaucoup de succès et avec pour conséquence l'ouverture d'un pôle recherche clinique au sein du réseau.

VII. Actualités d'OSER par Guillaume Ferron

Guillaume n'ayant finalement pas pu se libérer pour participer à ce comité de coordination, ce point est remis à une prochaine réunion.